

les mains du Fr. Henri, carme-déchaussé, fils de la dame Rival, sa vie durant, et qu'après le décès dudit Frère, il serait remis aux dits Religieux de la Guillotière, et pour en reconnaître l'identité, Mgr l'archevêque y fit déposer au pied le cachet de ses armes.

Cette portion du XVII^e siècle est toute pleine des guerres de Louis XIV. Le grand roi fit ce qu'avaient déjà fait maintes fois ses prédécesseurs, il demanda au clergé les secours pécuniaires dont il avait besoin. On sait avec quel patriotisme le clergé répondait à cet appel ; il s'assemblait et votait les subsides demandés ; c'étaient les *dons gratuits* et il tenait à ce mot pour bien signifier que ces dons étaient volontaires. Un roi de France voulut les exiger, il ne put rien obtenir. Or, lorsque Guillaume d'Orange est assis sur le trône, la guerre recommence, cette guerre terrible et longue de la ligue d'Augsbourg, qui passe par Staffarde, La Marsaille, Fleurus, Steinkerque, Nerwinde pour arriver à la paix de Ryswick. Il nous reste, au couvent de la Guillotière, quelques traces des contributions d'alors. En 1690, au mois de juin, le clergé de France s'assemble à Saint-Germain-en-Laye, et vote 12 millions à cause de la guerre et des besoins du roi. Les Franciscains sont taxés à 100 livres, payables en cinq fois ; la totalité des cotes du diocèse de Lyon monte à 78,490 livres. En 1694, le roi demande encore 4 millions, les Franciscains sont taxés à 20 livres payables en deux fois. Je le répète, ces dons gratuits sont fréquents à cette époque.

Mais sortons de ces menus faits, qui ne sont que des épisodes, pour arriver à l'historique de certaines mesures prises par les archevêques de Lyon, et qui eurent sur la vie du couvent un contre-coup prolongé.